

Option Hippologie-Equitation

PAR LA VOIE SCOLAIRE

proposée

au LEGTA de La Côte Saint André



La Côte
Saint-André

établissement agricole **public**



En partenariat avec
le centre équestre
de Faramans
www.cefaramans.fr



TAUX DE RÉUSSITE

Sans objet



DURÉE

Trois séances de 1h par semaine



EFFECTIF

Variable selon les années



CONDITIONS D'ADMISSION

Galop 3 ou cavalier sachant maîtriser
seul un cheval aux 3 allures.



COÛT ANNUEL

Forfait annuel de 490 € pour 2022-2023.

(Participation partielle aux coûts de transport, d'encadrement et de prestation du centre équestre).

PRÉSENTATION DE L'OPTION

Option facultative proposée aux élèves des classes de secondes, premières et terminales, se déroulant actuellement au centre équestre de Faramans (transport effectué en bus et organisé par le lycée).

L'option hippologie-équitation doit être suivie **obligatoirement durant au moins les deux années** de formation (Première et Terminale).

Les évaluations sont intégrées au bulletin trimestriel.

Pour les élèves de première et de terminale du Bac STAV ou du Bac Général, les notes obtenues au cours du cycle compteront pour l'obtention du diplôme avec un coefficient 2.

Pour les élèves de Bac Pro, les points excédant 10 sur 20 des notes obtenues à l'option sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme.

ORGANISATION

3 séances de 1h par semaine :

- 1 séance d'équitation,
- 1 séance d'hippologie,
- 1 séance de travail autour du cheval.

La partie pratique (équitation et pratiques autour du cheval) permet aux élèves motivés par cette activité de poursuivre leur progression sur le plan des compétences équestres tout en bénéficiant de leur capacité et aptitude pour l'obtention de leur diplôme.

La partie théorique offre aux élèves la possibilité d'approfondir leurs connaissances sur le cheval et sur la filière équestre dans son ensemble.

PASSAGE DES GALOPS

Possibilité pour les élèves en fonction de leur progression de passer les différents galops.

ACTIVITÉS PARTICULIÈRES

En seconde → Théorie du galop 1 à 7. Validation de la théorie des galops.

En première → Organisation d'un Concours de Saut d'Obstacles (CSO) par les élèves. Ce concours apprend aux élèves à produire des outils de communication, à gérer un budget, à travailler en groupe et à s'appropriier la réglementation des concours. Les élèves doivent également chercher des sponsors et des partenaires. Les bénéfices du concours permettent de financer une sortie autour du cheval en terminale. Enfin, les élèves doivent aussi réaliser un exposé sur les métiers du cheval.

En terminale → Organisation de leur sortie. Les cours sont axés sur l'alimentation et la reproduction.



La Côte
Saint-André
établissement agricole public



L'EQUIPE ENSEIGNANTE

Sylvain THOMAS :

- Moniteur BEES 1° (2000) / BTS Productions Animales – Elevage Jeune Cheval
- Discipline de prédilection : CSO (il tourne en Amateur 1 et Pro 2)

Anne COING-BOYAT :

- Moniteur BEES 1° (1999) / BTA Option Equin
- Discipline de prédilection : Dressage (a participé à des épreuves C)

LA CAVALERIE

La cavalerie est composée d'une quarantaine de chevaux et poneys de ni-veaux et d'âges différents. La diversité de la cavalerie permet d'adapter les équidés au niveau de chaque cavalier du galop 1 à 7. Cela permet également de varier les activités (CSO, dressage, terrain varié, pony-games, horse-ball, ...). Le centre équestre possède également un élevage qui permet aux élèves d'aborder de façon plus concrète les connaissances vues en classe.

Pour le loisir :

- chevaux et poneys de différentes tailles,
- chevaux adaptés au niveau de chaque cavalier,
- chevaux polyvalents.

Pour la compétition :

- chevaux et poneys de différents niveaux et de caractères différents,
- CSO : de la Club 4 (65 cm) jusqu'à la Club élite (105 cm) et début amateur,
- Dressage : Club 4 jusqu'à Club élite et début amateur.

LES INFRASTRUCTURES

- une carrière de 65 m x 55 m,
- un manège de 40 m x 20 m, avec une extension extérieure de 20 m x 20 m,
- de nombreux prés pour faire pâturer les chevaux et produire un foin de bonne qualité,
- 14 boxes intérieurs,
- stalles,
- une salle de club .

Vous voulez en savoir plus ?

Contactez nous, ou venez nous rendre visite lors de nos journées portes ouvertes.

Notre engagement:

"cultiver, transmettre et réussir ensemble"

LEGTA : Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole

57 avenue Charles-de-Gaulle - BP 83 - 38261 La-Côte-Saint-André Cedex

Tél. : **04 74 20 40 77** - Email : legta.cote-st-andre@educagri.fr - www.formagri38.fr